

*Siiffuiss*

Songon, le 20 septembre 2018



## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Maire de la commune de Songon a l'honneur de porter à la connaissance du public, qu'une enquête de commodo et incommodo d'une durée de trente (30) jours allant du mardi 02 octobre 2018 au mercredi 31 octobre 2018 inclus au sujet d'une demande d'Arrête de Concession Définitive (ACD) sur la parcelle de terrain d'une superficie de 00 ha 30 a 00 ca sise à Audouin -Beugretto dans la commune de Songon au profit de Monsieur YEO NAWA.

Monsieur ELEGBE Kodja Jean, Chef des Services Techniques de la Mairie de Songon, nommé Commissaire Enquêteur par décision municipale n° 158/CS/SG/ST du 20 septembre 2018 de Monsieur le Maire de Songon, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions, réclamations et observations qui pourraient être faites à ce sujet et ce, tous les jours ouvrables, aux heures réglementaires, aux bureaux des Services Techniques de la Mairie de Songon où un registre est ouvert à cet effet.

### Ampliations :

- MEMIS	1
- MCU	1
- District d'Abidjan	1
- Sous-préfecture de Songon	1
- DRCU Sud	1
- Toutes Mairies	196
- JORCI	1
- Chef du village	1
- Intéressé & archives	2
- Affichages	10
Total	215

Le Maire

  
  
N'KOUMO-MOBIO Eric

